

A l'attention des membres de l'AIPE

Carouge, le 17 avril 2026

Invitation – Assemblée générale 2026 & soirée d'échange

Le Comité de l'AIPE a le plaisir de vous convier à son assemblée générale qui se tiendra le

Lundi 18 mai 2026 à 19h

Dans les locaux de l'AFJ Rhône-Sud
Rue des Évaux 11, 1213 Onex

Première partie : Assemblée générale

Ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée
- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2025
- 2. Présentation du rapport d'activité 2025
- 3. Validation de la révision des statuts
- 4. Présentation des comptes 2025
- 5. Rapport des vérificateurs des comptes
- 6. Approbation des comptes et décharge au Comité
- 7. Présentation du budget 2026
- 8. Election du comité 2026
- 9. Election des vérificateurs des comptes 2026
- 10. Propositions individuelles à nous faire parvenir d'ici le 6 mai 2026 au plus tard par email

Deuxième partie : soirée d'échange thématique

À l'occasion de cette édition 2026, nous vous proposons également un moment d'échange et de réflexion autour de la thématique :

***Regards croisés sur l'accueil inclusif en collectivité : du point
de vue des parents et des professionnels***

L'AIPE ouvre un espace de dialogue autour du partenariat entre les professionnels de la petite enfance et les parents d'enfants ayant des besoins éducatifs particuliers.

A travers des témoignages de parents et de professionnels, nous aborderons différents aspects du partenariat : les craintes et les besoins de chacun, la collaboration au quotidien, la transition à l'école, le travail en réseau. Ensemble, nous allons entendre des histoires singulières et uniques desquelles nous pourrions en tirer des pistes plus globales pour nos autres collaborations.

./.

L'objectif de cette soirée est de nous permettre de nous décentrer et d'élargir nos représentations concernant ce partenariat, élément clé d'un accueil inclusif.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence ou votre absence d'ici le 6 mai 2026 au moyen du QR code, ou via notre site internet. Il est possible de s'inscrire uniquement à l'Assemblée générale, uniquement à la soirée d'échange, ou aux deux temps de la soirée.



Afin de garantir la qualité des échanges, la soirée thématique est limitée à 30 places. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, avec une priorité accordée aux personnes participant également à l'Assemblée générale.

Une petite collation sera proposée au cours de la soirée.

Au plaisir de vous accueillir à cette occasion, nous vous adressons, chers Membres, nos meilleures salutations.

Enggist

Pour le comité :

Sylvie Enggist, administration

Annexes : PV de l'AG du 20 mai 2025
 Statuts à valider avec modifications indiquées

